

# **LISTE XLVI - BURKINA FASO**

**LISTE XLVI - BURKINA FASO**

**Seul le texte français de la présente liste fait foi**

PARTIE I – TAUX NPF  
SECTION I – PRODUITS AGRICOLES  
SECTION I-A DROITS

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
0805		Agrumes, frais ou secs.											
0805.10.00		- Oranges			100						50	UR/94, WT/Let/771	
0805.2		- Mandarines (y compris les tangerines et satsumas); clémentines, wilkings et hybrides similaires d'agrumes :											
0805.21.00		- - Mandarines (y compris les tangerines et satsumas)			100						50	UR/94, WT/Let/771	
0805.22.00		- - Clémentines			100						50	UR/94, WT/Let/771	
0805.29.00		- - Autres			100						50	UR/94, WT/Let/771	
0805.40.00		- Pamplemousses et pomelos			100						50	UR/94, WT/Let/771	
0805.50.00		- Citrons (Citrus limon, Citrus limonum) et limes (Citrus aurantifolia, Citrus latifolia)			100						50	UR/94, WT/Let/771	
0805.90.00		- Autres			100						50	UR/94, WT/Let/771	
1211		Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même coupés, concassés ou pulvérisés.											

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1211.20.00		- Racines de ginseng			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/771, WT/Let/959, WT/Let/1308	
1211.30.00		- Coca (feuille de)			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1211.40.00		- Paille de pavot			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1211.50.00		- Ephédra			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1211.90.00		- Autres			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/771, WT/Let/959, WT/Let/1308	
1302		Sucs et extraits végétaux; matières pectiques, pectinates et pectates; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés.											
1302.1		- Sucs et extraits végétaux :											
1302.11.00		- - Opium			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1302.12.00		- - De réglisse			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1302.13.00		- - De houblon			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1302.14.00		- - D'éphédra			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
1302.19.00		- - Autres			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1302.20.00		- Matières pectiques, pectinates et pectates			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1302.3		- Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés :											
1302.31.00		- - Agar-agar			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1302.32.00		- - Mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée, même modifiés			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1302.39.00		- - Autres			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959	
1404		Produits végétaux non dénommés ni compris ailleurs.											
1404.20.00		- Linters de coton			100						50	UR/94, WT/Let/959	
1404.90.00		- Autres			100						50	UR/94, WT/Let/959	
2008		Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommés ni compris ailleurs.											
2008.1		- Fruits à coques, arachides et autres graines, même mélangés entre eux :											
2008.11.00		- - Arachides			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.19.00		- - Autres, y compris les mélanges			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
2008.20.00		- Ananas			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.30.00		- Agrumes			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.40.00		- Poires			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.50.00		- Abricots			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.60.00		- Cerises			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.70.00		- Pêches, y compris les brugnons et nectarines			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.80.00		- Fraises			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.9		- Autres, y compris les mélanges à l'exception de ceux du n° 2008.19 :											
2008.91.00		- - Cœurs de palmiers			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.93.00		- - Airelles rouges (Vaccinium macrocarpon, Vaccinium oxycoccos, Vaccinium vitis-idaea)			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.97.00		- - Mélanges			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	
2008.99.00		- - Autres			100						50	UR/94, WT/Let/691, WT/Let/1308	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Sauvegarde spéciale	Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À					
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9	10
2202		Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09.											
2202.10.00		- Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées			100						50	UR/94	
2202.9		- Autres :											
2202.91.00		- - Bière sans alcool			100						50	UR/94	
2202.99.00		- - Autres			100						50	UR/94	
2204		Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09.											
2204.10.00		- Vins mousseux			100						50	UR/94	
2204.2		- Autres vins; moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool :											
2204.21.00		- - En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 l			100						50	UR/94	
2204.22.00		- - En récipients d'une contenance excédant 2 l mais n'excédant pas 10 l			100						50	UR/94	
2204.29.00		- - Autres			100						50	UR/94	
2204.30.00		- Autres moûts de raisin			100						50	UR/94	
3824		Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.											
3824.60.00		- Sorbitol autre que celui du n° 2905.44			100						50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959, WT/Let/1308	

LISTE XLVI - BURKINA FASO

Seul le texte français de la présente liste fait foi

PARTIE I – TAUX NPF  
SECTION II – AUTRES PRODUITS

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305		Poissons séchés, salés ou en saumure; poissons fumés, même cuits avant ou pendant le fumage; farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson, propres à l'alimentation humaine.										
0305.4		- Poissons fumés, y compris les filets, autres que les abats de poissons comestibles :										
0305.42.00		-- Harengs ( <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> )			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.43.00		-- Truites ( <i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i> )			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.44.00		-- Tilapias ( <i>Oreochromis</i> spp.), siluridés ( <i>Pangasius</i> spp., <i>Silurus</i> spp., <i>Clarias</i> spp., <i>Ictalurus</i> spp.), carpes ( <i>Cyprinus</i> spp., <i>Carassius</i> spp., <i>Ctenopharyngodon idellus</i> , <i>Hypophthalmichthys</i> spp., <i>Cirrhinus</i> spp., <i>Mylopharyngodon piceus</i> , <i>Catla catla</i> , <i>Labeo</i> spp., <i>Osteochilus hasselti</i> , <i>Leptobarbus hoeveni</i> , <i>Megalobrama</i> spp.), anguilles ( <i>Anguilla</i> spp.), perches du Nil ( <i>Lates niloticus</i> ) et poissons tête de serpent ( <i>Channa</i> spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.49.00		-- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.5		- Poissons séchés, autres que les abats de poissons comestibles, même salés mais non fumés :										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305.51.00		- - Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.52.00		- - Tilapias (Oreochromis spp.), siluridés (Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.), carpes (Cyprinus spp., Carassius spp., Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus, Catla catla, Labeo spp., Osteochilus hasselti, Leptobarbus hoeveni, Megalobrama spp.), anguilles (Anguilla spp.), perches du Nil (Lates niloticus) et poissons tête de serpent (Channa spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.53.00		- - Poissons des familles Bregmacerotidae, Euclichthyidae, Gadidae, Macrouridae, Melanonidae, Merlucciidae, Moridae et Muraenolepididae, autres que morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.54.00		- - Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii), anchois (Engraulis spp.), sardines (Sardina pilchardus, Sardinops spp.), sardinelles (Sardinella spp.), sprats ou esprats (Sprattus sprattus), maquereaux (Scomber scombrus, Scomber australasicus, Scomber japonicus), maquereaux indo- pacifiques (Rastrelliger spp.), thazards (Scomberomorus spp.), chinchards (Trachurus spp.), carangues (Caranx spp.), mafous (Rachycentron canadum), castagnoles argentées (Pampus spp.), balaous du Pacifique (Cololabis saira), comètes (Decapterus spp.), capelans (Mallotus villosus), espadons (Xiphias gladius), thonines orientales (Euthynnus affinis), bonites (Sarda spp.), makaires, marlins, voiliers (Istiophoridae)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.59.00		- - Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.6		- Poissons salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure, autres que les abats de poissons comestibles :										
0305.61.00		- - Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305.62.00		-- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.63.00		-- Anchois (Engraulis spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.64.00		-- Tilapias (Oreochromis spp.), siluridés (Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.), carpes (Cyprinus spp., Carassius spp., Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys spp., Cirrhinus spp., Mylopharyngodon piceus, Catla catla, Labeo spp., Osteochilus hasselti, Leptobarbus hoeveni, Megalobrama spp.), anguilles (Anguilla spp.), perches du Nil (Lates niloticus) et poissons tête de serpent (Channa spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.69.00		-- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.7		- Nageoires, têtes, queues, vessies natatoires et autres abats de poissons comestibles :										
0305.71.00		-- Ailerons de requins			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.72		-- Têtes, queues et vessies natatoires de poissons										
0305.72.1		--- Fumés										
0305.72.12		---- Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.72.19		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.72.2		--- Séchés, même salés mais non fumés										
0305.72.21		---- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.72.29		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.72.3		--- Salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure										
0305.72.31		---- Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.72.32		---- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
0305.72.33		---- Anchois (Engraulis spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.72.39		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79		-- Autres										
0305.79.1		--- Fumés										
0305.79.12		---- Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79.19		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79.2		--- Séchés, même salés mais non fumés										
0305.79.21		---- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79.29		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79.3		--- Salés mais non séchés ni fumés et poissons en saumure										
0305.79.31		---- Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79.32		---- Morues (Gadus morhua, Gadus ogac, Gadus macrocephalus)			12				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79.33		---- Anchois (Engraulis spp.)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
0305.79.39		---- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604		Préparations et conserves de poissons; caviar et ses succédanés préparés à partir d'œufs de poisson.										
1604.1		- Poissons entiers ou en morceaux, à l'exclusion des poissons hachés :										
1604.11.00		-- Saumons			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.12.00		-- Harengs			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.13.00		-- Sardines, sardinelles et sprats ou esprots			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.14.00		-- Thons, listaos et bonites (Sarda spp.)			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
1604.15.00		-- Maquereaux			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.16.00		-- Anchois			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.17.00		-- Anguilles			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.18.00		-- Ailerons de requins			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.19.00		-- Autres			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
1604.20.00		- Autres préparations et conserves de poissons			7				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/1308	
2939		Alcaloïdes, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés.										
2939.1		- Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits :										
2939.11		-- Concentrés de paille de pavot; buprénorphine (DCI), codéine, dihydrocodéine (DCI), éthylmorphine, étorphine (DCI), héroïne, hydrocodone (DCI), hydromorphone (DCI), morphine, nicomorphine (DCI), oxycodone (DCI), oxymorphone (DCI), pholcodine (DCI), thébacone (DCI) et thébaïne; sels de ces produits										
2939.11.10		- - - Concentrés de paille de pavot contenant en poids pas moins de 50% d'alcaloïdes			100					50	UR/94, WT/Let/771, WT/Let/959, WT/Let/1308	
4011		Pneumatiques neufs, en caoutchouc.										
4011.10.00		- Des types utilisés pour les voitures de tourisme (y compris les voitures du type «break» et les voitures de course)			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	
4011.20.00		- Des types utilisés pour autobus ou camions			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	
4011.30.00		- Des types utilisés pour véhicules aériens			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	
4011.40.00		- Des types utilisés pour motocycles			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
4011.50.00		- Des types utilisés pour bicyclettes			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	
4011.70.00		- Des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	
4011.80.00		- Des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil, de travaux miniers et de manutention industrielle			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	
4011.90.00		- Autres			25				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771	
6304		Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 94.04.										
6304.1		- Couvre-lits :										
6304.11.00		- - En bonneterie			15				CSK	0	G/47, CRM2/64	
6304.19.00		- - Autres			15				CSK	0	G/47, CRM2/64	
6304.20.00		- Moustiquaires pour lits mentionnées dans la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre			15				CSK	0	G/47, CRM2/64	
6304.9		- Autres :										
6304.91.00		- - En bonneterie			15				CSK	0	G/47, CRM2/64	
6304.92.00		- - Autres qu'en bonneterie, de coton			15				CSK	0	G/47, CRM2/64	
6304.93.00		- - Autres qu'en bonneterie, de fibres synthétiques			15				CSK	0	G/47, CRM2/64	
6304.99.00		- - Autres qu'en bonneterie, d'autres matières textiles			15				CSK	0	G/47, CRM2/64	
8424		Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires.										
8424.10.00		- Extincteurs, même chargés			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8424.20.00		- Pistolets aéroglyphes et appareils similaires			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8424.30		- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8424.30.10		-- À moteur électrique incorporé, pour emploi à la main			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8424.30.90		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8424.8		- Autres appareils :										
8424.89.00		-- Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8424.90		- Parties										
8424.90.10		-- D'outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8431		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.										
8431.10.00		- De machines ou appareils du n° 84.25			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8431.20.00		- De machines ou appareils du n° 84.27			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8431.3		- De machines ou appareils du n° 84.28 :										
8431.31.00		-- D'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8431.39.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8431.4		- De machines ou appareils des n°s 84.26, 84.29 ou 84.30 :										
8431.41.00		-- Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8431.42.00		-- Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers)			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8431.43.00		-- Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8431.49.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8432		Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport.										
8432.10.00		- Charrues			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.2		- Herses, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses :										
8432.21.00		- - Herses à disques (pulvérisateurs)			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.29.00		- - Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.3		- Semoirs, plantoirs et repiqueurs :										
8432.31.00		- - Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.39.00		- - Autres			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.4		- Epandeurs de fumier et distributeurs d'engrais :										
8432.41.00		- - Epandeurs de fumier			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.42.00		- - Distributeurs d'engrais			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.80.00		- Autres machines, appareils et engins			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8432.90.00		- Parties			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8456		Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma; machines à découper par jet d'eau.										
8456.1		- Opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons :										
8456.11.00		- - Opérant par laser			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8456.12.00		- - Opérant par autre faisceau de lumière ou de photons			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8456.20.00		- Opérant par ultra-sons			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959, WT/Let/1308	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8456.30.00		- Opérant par électro-érosion			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8456.40.00		- Opérant par jet de plasma			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8456.50.00		- Machines à découper par jet d'eau			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8456.90.00		- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8459		Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 84.58.										
8459.10.00		- Unités d'usinage à glissières			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.2		- Autres machines à percer :										
8459.21.00		-- A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.29.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.3		- Autres aléseuses-fraiseuses :										
8459.31.00		-- A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.39.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.4		- Autres machines à aléser :										
8459.41.00		-- A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.49.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.5		- Machines à fraiser, à console :										
8459.51.00		-- A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.59.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.6		- Autres machines à fraiser :										
8459.61.00		-- A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8459.69.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8459.70.00		- Autres machines à fileter ou à tarauder			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460		Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermetts à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 84.61.										
8460.1		- Machines à rectifier les surfaces planes :										
8460.12.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.19.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.2		- Autres machines à rectifier :										
8460.22.00		- - Machines à rectifier sans centre, à commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.23.00		- - Autres machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.24.00		- - Autres, à commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.29.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.3		- Machines à affûter :										
8460.31.00		- - A commande numérique			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.39.00		- - Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.40.00		- Machines à glacer ou à roder			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8460.90.00		- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64	
8465		Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires.										
8465.10.00		- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8465.20.00		- Centres d'usinage			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8465.9		- Autres :										
8465.91.00		- - Machines à scier			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8465.92.00		- - Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8465.93.00		-- Machines à meuler, à poncer ou à polir			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8465.94.00		-- Machines à cintrer ou à assembler			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8465.95.00		-- Machines à percer ou à mortaiser			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8465.96.00		-- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8465.99.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8472		Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou à agraffer, par exemple).										
8472.10.00		- Duplicateurs			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8472.30.00		- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8472.90.00		- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8473		Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n°s 84.70 à 84.72.										
8473.2		- Parties et accessoires des machines du n° 84.70 :										
8473.21.00		-- Des machines à calculer électroniques des n°s 8470.10, 8470.21 ou 8470.29			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8473.29.00		-- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8473.30.00		- Parties et accessoires des machines du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8473.40.00		- Parties et accessoires des machines du n° 84.72			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8473.50.00		- Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n°s 84.70 à 84.72			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8487		Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent Chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques.										
8487.10.00		- Hélices pour bateaux et leurs pales			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8487.90.00		- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528		Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareils de réception de télévision; appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images.										
8528.4		- Moniteurs à tube cathodique :										
8528.42		- - Aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci										
8528.42.10		- - - Des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.42.90		- - - Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8528.49.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.5		- Autres moniteurs :										
8528.52		-- Aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci										
8528.52.10		--- Des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.52.90		--- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.59.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.6		- Projecteurs :										
8528.62		-- Aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci										
8528.62.10		--- Des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.62.90		--- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.69.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.7		- Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images :										
8528.71.00		-- Non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8528.72.00		-- Autres, en couleurs			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8528.73.00		-- Autres, en monochromes			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8529		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n°s 85.25 à 85.28.										
8529.10.00		- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
8529.90.00		- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8539		Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits «phares et projecteurs scellés» et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc; lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED).										
8539.10.00		- Articles dits «phares et projecteurs scellés»			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.2		- Autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges :										
8539.21.00		-- Halogènes, au tungstène			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.22.00		-- Autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.29.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.3		- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets :										
8539.31.00		-- Fluorescents, à cathode chaude			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.32.00		-- Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.39.00		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8539.4		- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc :										
8539.41.00		- - Lampes à arc			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.49.00		- - Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8539.50.00		- Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8539.90.00		- Parties			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691	
8542		Circuits intégrés électroniques.										
8542.3		- Circuits intégrés électroniques :										
8542.31		- - Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits										
8542.31.10		- - - Circuits intégrés à composants multiples			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/771, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8542.31.9		- - - Autres										
8542.31.91		- - - - De circuits intégrés monolithiques (numériques et autres) et circuits intégrés hybrides			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8542.31.99		- - - - Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8542.32		- - Mémoires										
8542.32.10		- - - Circuits intégrés à composants multiples			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/771, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8542.32.9		- - - Autres										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8542.32.91		--- De circuits intégrés monolithiques (numériques et autres) et circuits intégrés hybrides			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8542.32.99		--- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8542.33		-- Amplificateurs										
8542.33.10		--- Circuits intégrés à composants multiples			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/771, WT/Let/959	
8542.33.9		--- Autres										
8542.33.91		--- De circuits intégrés monolithiques (numériques et autres) et circuits intégrés hybrides			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8542.33.99		--- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8542.39		-- Autres										
8542.39.10		--- Circuits intégrés à composants multiples			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/771, WT/Let/959, WT/Let/1308	
8542.39.9		--- Autres										
8542.39.91		--- De circuits intégrés monolithiques (numériques et autres) et circuits intégrés hybrides			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8542.39.99		--- Autres			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8542.90.00		- Parties			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/771, WT/Let/959	
8543		Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8543.10.00		- Accélérateurs de particules			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8543.20.00		- Générateurs de signaux			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8543.30.00		- Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8543.70.00		- Autres machines et appareils			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
8543.90.00		- Parties			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/771, WT/Let/959	
8701		Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09).										
8701.10.00		- Tracteurs à essieu simple			15				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.20		- Tracteurs routiers pour semi-remorques										
8701.20.00	Ex01	- - Tracteurs à roues pour semi-remorques, d'une puissance de 110 kw et plus et d'un poids supérieure à 4 tonnes			15				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.20.00	Ex02	- - Autres que tracteurs à roues pour semi-remorques, d'une puissance de 110 kw et plus et d'un poids supérieure à 4 tonnes			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.30		- Tracteurs à chenilles										
8701.30.00	Ex01	- - Tracteurs à chenilles, d'une puissance égale à 110 kw et plus et d'un poids supérieure à 9 tonnes			15				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.30.00	Ex02	- - Autres que tracteurs à chenilles, d'une puissance égale à 110 kw et plus et d'un poids supérieure à 9 tonnes			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.9		- Autres, d'une puissance de moteur :										
8701.91.00		- - N'excédant pas 18 kW			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.92.00		- - Excédant 18 kW mais n'excédant pas 37 kW			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.93		- - Excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW										
8701.93.1		- - - Tracteurs agricoles à roues										

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8701.93.11		--- D'une puissance de 55 kw et plus et d'un poids supérieure à 4 tonnes			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8701.93.19		---- Autres			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.93.90		--- Autres tracteurs à roues			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.94		-- Excédant 75 kW mais n'excédant pas 130 kW										
8701.94.1		--- Tracteurs agricoles à roues										
8701.94.11		---- D'un poids supérieure à 4 tonnes			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8701.94.19		---- Autres			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.94.9		--- Autres tracteurs à roues										
8701.94.91		---- D'une puissance de 110 kw inclus et plus, d'un poids de plus de 4 tonnes			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.94.99		---- Autres			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.95		-- Excédant 130 kW										
8701.95.1		--- Tracteurs agricoles à roues										
8701.95.11		---- D'un poids supérieure à 4 tonnes			0				CAN	0	G/47, CRM2/64	
8701.95.19		---- Autres			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.95.9		--- Autres tracteurs à roues										
8701.95.91		---- D'un poids de plus de 4 tonnes			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8701.95.99		---- Autres			5				USA	0	G/47, CRM2/64	
8702		Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus.										
8702.10.00		- Uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel)			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8702.20.00		- Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8702.30.00		- Equipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8702.40.00		- Uniquement à moteur électrique pour la propulsion			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8702.90.00		- Autres			25				USA	0	G/47, CRM2/64	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8703		Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course.										
8703.10.00		- Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.2		- Autres véhicules, uniquement à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles :										
8703.21.00		- - D'une cylindrée n'excédant pas 1.000 cm <sup>3</sup>			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.22.00		- - D'une cylindrée excédant 1.000 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 1.500 cm <sup>3</sup>			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.23.00		- - D'une cylindrée excédant 1.500 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 3.000 cm <sup>3</sup>			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.24.00		- - D'une cylindrée excédant 3.000 cm <sup>3</sup>			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.3		- Autres véhicules, uniquement à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) :										
8703.31.00		- - D'une cylindrée n'excédant pas 1.500 cm <sup>3</sup>			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.32.00		- - D'une cylindrée excédant 1.500 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 2.500 cm <sup>3</sup>			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.33.00		- - D'une cylindrée excédant 2.500 cm <sup>3</sup>			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.40.00		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.50.00		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique			25				USA	0	G/47, CRM2/64	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
8703.60.00		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.70.00		- Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.80.00		- Autres véhicules, équipés uniquement d'un moteur électrique pour la propulsion			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8703.90.00		- Autres			25				USA	0	G/47, CRM2/64	
8711		Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars.										
8711.10.00		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm <sup>3</sup>			5				GBR	0	G/47, CRM2/64	
8711.20.00		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 250 cm <sup>3</sup>			5				GBR	0	G/47, CRM2/64	
8711.30.00		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 250 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 500 cm <sup>3</sup>			5				GBR	0	G/47, CRM2/64	
8711.40.00		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 500 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 800 cm <sup>3</sup>			5				GBR	0	G/47, CRM2/64	
8711.50.00		- A moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 800 cm <sup>3</sup>			5				GBR	0	G/47, CRM2/64	
8711.60.00		- A moteur électrique pour la propulsion			5				GBR	0	G/47, CRM2/64	
8711.90.00		- Autres			5				GBR	0	G/47, CRM2/64	
9620.00		Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires.										
9620.00.1		- Des types destinés aux machines du Chapitre 84										
9620.00.11		- - Des types destinés aux machines ou appareils des n° 84.28, à l'exclusion des ascenseurs, monte-charge ou escaliers			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/959	
9620.00.12		- - Des types destinés aux appareils du n° 84.71			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	

Numéro du tarif (SH 2017)	Ex	Désignation des produits	Taux de base du droit		Taux consolidé du droit		Période de mise en œuvre		Droit de négociateur primitif	Autres droits et impositions (%)	Instruments juridiques antérieurs	Autres modalités et conditions
			Ad val. (%)	Autre	Ad val. (%)	Autre	De	À				
1		2	3.A	3.B	4.A	4.B	5.A	5.B	6	7	8	9
9620.00.19		-- Autres			7				USA	0	G/47, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	
9620.00.2		- Exclusivement ou principalement destinés aux appareils du Chapitre 85										
9620.00.21		-- Exclusivement ou principalement destinés aux appareils des n°s 85.25 à 85.28			5				USA	0	T/51, CRM2/64, WT/Let/691, WT/Let/959	